

# Mémoire

Consultations prébudgétaires 2021-2022



**Comité populaire Saint-Jean-Baptiste**

780 rue Sainte-Claire, Québec, G1R 5B9 Tél.: 418-522-0454 [comite.populaire@videotron.ca](mailto:comite.populaire@videotron.ca)  
[www.compop.net](http://www.compop.net)

**Une force dans le quartier...**

**Depuis plus de 40 ans!**

## Table des matières

<b><i>Présentation du Comité populaire .....</i></b>	<b><i>3</i></b>
<b><i>Mise en contexte.....</i></b>	<b><i>4</i></b>
<b><i>Financement d'un vaste chantier de logements sociaux.....</i></b>	<b><i>5</i></b>
<b><i>Réseau structurant de transport en commun .....</i></b>	<b><i>6</i></b>
<b><i>Action communautaire autonome (ACA).....</i></b>	<b><i>7</i></b>
<b><i>Programmes sociaux et services publics et solutions fiscales .....</i></b>	<b><i>8</i></b>

## Présentation du Comité populaire

Le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste est un organisme de défense collective des droits actifs depuis maintenant plus de 40 ans dans le quartier Saint-Jean-Baptiste à Québec. Le Comité s'intéresse depuis sa fondation aux enjeux d'aménagement urbain et de logement.

En effet, l'organisme est issu de la résistance des résidents et des résidentes de la rue Saint- Gabriel qui voyaient leur milieu de vie menacé de démolition pour faire place à une autoroute. Les citoyens et les citoyennes ont mis un frein aux projets de «modernisation» de la Ville de Québec en y opposant la rénovation de leurs vieilles maisons, grâce à des coopératives d'habitation à échelle humaine, l'aménagement de parcs et des ressources communautaires. L'action du Comité s'est rapidement étendue à l'ensemble du quartier après ces premières victoires dans le « haut » du faubourg. C'est, entre autres, grâce à cette action que l'on doit la majorité des logements sociaux du quartier (de la coopérative Saint-Gabriel à la coopérative l'Escalier, en passant par la présence de Lauberivière dans l'ancien presbytère), de nombreux parcs (du parc Scott au parc-école), plusieurs services de proximité (de l'Intermarché au comptoir postal) et bon nombre de ressources communautaires (du Vestiaire du Faubourg au Centre-Famille Haute-Ville). Le Comité populaire a toujours été présent pour défendre le caractère résidentiel et populaire du quartier Saint-Jean-Baptiste.

Encore aujourd'hui, le Comité populaire reste fidèle à sa mission première : défendre les droits sociaux, économiques, politiques et culturels des résidents et des résidentes du quartier Saint-Jean-Baptiste.

## Mise en contexte

Le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste agit principalement dans le quartier Saint-Jean-Baptiste situé dans l'arrondissement de La Cité-Limoilou au centre-ville de la Ville de Québec. En tant que quartier historique, Saint-Jean-Baptiste occupe une place centrale dans la vie sociale, culturelle, politique et économique de la ville. Malgré le fait que les actions du Comité se concentrent principalement dans le quartier, plusieurs enjeux dépassent largement les frontières de celui-ci.

Dans un contexte de multiples crises qui touchent le quartier Saint-Jean-Baptiste et, beaucoup plus largement, le Québec en entier, le prochain budget du gouvernement doit prendre les mesures nécessaires pour aider les ménages les plus démunis.

## Financement d'un vaste chantier de logements sociaux

Le quartier Saint-Jean-Baptiste est encore en très grande partie formé de ménages locataires. Sur les 6 405 ménages dans le quartier, 4 795 sont locataires, c'est-à-dire 74,9 %. En comparaison, la ville de Québec est composée de 46,6 % de locataires, soit un pourcentage beaucoup plus bas que dans notre quartier<sup>1</sup>. Plus largement, les besoins en logement social ne sont plus à démontrer dans la Capitale-Nationale. Le taux d'inoccupation actuel de 2,7 %<sup>2</sup> pour la RMR de Québec nous fait dire que nous sommes en pénurie de logements. Les prix des logements ne cessent d'augmenter et sont de plus en plus dispendieux. Plus de 20 000<sup>3</sup> ménages dans la ville de Québec paient trop cher leur loyer ou vivent dans des logements qui ne sont pas adaptés à leur situation. D'ailleurs, 2 000 d'entre eux sont inscrits et qualifiés pour l'obtention d'un logement subventionné, sur une liste d'attente, mais n'y ont toujours pas accès<sup>4</sup>.

Dans son mémoire prébugétaire, la Ville de Québec<sup>5</sup> demande 500 logements sociaux annuellement durant cinq ans, pour un total de 2 500 logements. Actuellement, il y a un total de 321 logements sociaux en analyse et dont les unités seront octroyées dans les prochaines semaines. Des discussions pour d'autres projets totalisant 441 unités sont également en cours, ce qui porte le total à 762 unités. La Ville ayant présentement 676 logements en réserve, un déficit de 86 unités est donc anticipé dès le printemps 2021.

Le Comité populaire demande l'ajout des sommes pour répondre à tous les besoins des mal-logé-e-s de la ville de Québec.

Le Comité populaire Saint-Jean Baptiste demande également l'ajout de toutes les sommes nécessaires pour compléter enfin le financement des 12 500 logements sociaux

---

<sup>1</sup> « Commande spéciale du FRAPRU; Statistique Canada; Recensement 2016 »

<sup>2</sup> Source : Rapports sur le marché locatif au Québec; Société canadienne d'hypothèques et de logement; automnes 2018, 2019, 2020

<sup>3</sup> Idem

<sup>4</sup> Données de l'Office municipal d'habitation de Québec en date du 20 février 2020.

<sup>5</sup> Pour voir l'ensemble du mémoire : [https://consultations.finances.gouv.qc.ca/Consultprebudg/2021-2022/memoires/Memoire\\_Ville\\_de\\_Quebec.pdf](https://consultations.finances.gouv.qc.ca/Consultprebudg/2021-2022/memoires/Memoire_Ville_de_Quebec.pdf)

budgétés par les gouvernements antérieurs, mais toujours pas construits. De plus, nous réclamons également un grand chantier de 50 000 logements sociaux en 5 ans.

### Réseau structurant de transport en commun

Le Réseau structurant de transport en commun est une très bonne nouvelle pour la ville de Québec. Il est plus que temps que le gouvernement confirme son financement au projet. Ce futur réseau changera le visage de la ville et de ses quartiers.

Le Réseau de transport en commun est une colonne vertébrale au transport collectif dans la ville de Québec. Il a la capacité et la responsabilité d'être un élément structurant pour l'ensemble des projets. Des aménagements pour les rues avoisinantes favorisant la mobilité et l'accessibilité, dans une optique de transports actifs, doivent être pris en compte et intégrés au projet. De plus, la construction, la rénovation et le financement du logement social doivent devenir centraux au projet : oui, pour empêcher la gentrification, mais également pour améliorer les conditions de vie des milliers de locataires vivant actuellement avec des problèmes de logement.

Le gouvernement du Québec ne doit pas ajouter des conditions au projet. Au contraire, le Ministre des finances doit s'assurer que la Ville de Québec dispose de toutes les sommes disponibles pour réaliser le projet du réseau structurant dans son ensemble.

## Action communautaire autonome (ACA)

Dans l'objectif d'améliorer les conditions de vie de la population, d'assurer le respect de leurs droits et de réduire les inégalités socioéconomiques entre les plus pauvres et les plus riches, nous recommandons que le gouvernement soutienne adéquatement l'action communautaire autonome et la justice sociale.

Plus précisément, à l'instar du RQ-ACA<sup>6</sup> et de ses membres, le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste recommande au gouvernement de :

- Investir 460 millions \$ supplémentaires dans le financement à la mission globale des organismes d'ACA et ce, afin de favoriser le respect de leur autonomie et de renforcer leur capacité d'agir.
- Indexer annuellement les subventions à la mission globale de tous les organismes d'ACA selon la hausse des coûts de fonctionnement.
- Investir massivement dans les services publics et les programmes sociaux afin de réduire les inégalités socioéconomiques et d'améliorer l'accès, sans discrimination, à des services publics universels, gratuits et de qualité.
- D'ajouter des sommes supplémentaires afin de tenir compte des besoins supplémentaires provoqués par le COVID-19.
- De donner à tous les ministères et organismes gouvernementaux les moyens financiers pour concrétiser les engagements du prochain plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire (PAGAC) dont la sortie est prévue pour le printemps 2021.

---

<sup>6</sup> Pour l'ensemble du Mémoire pré budgétaire du RQ-ACA : [https://consultations.finances.gouv.qc.ca/Consultprebudg/2021-2022/memoires/Memoire\\_RQ-ACA.pdf](https://consultations.finances.gouv.qc.ca/Consultprebudg/2021-2022/memoires/Memoire_RQ-ACA.pdf)

## Programmes sociaux et services publics et solutions fiscales

Dans les 40 dernières années, nos services publics et nos programmes sociaux ont été amputés, réduits, rationalisés.

La pénurie de personnel en santé, l'épuisement des professeur-e-s, l'hécatombe dans les CHSLD, l'explosion de l'itinérance sont toutes des conséquences des réformes qui ont affaibli notre filet de sécurité. La crise de la COVID-19 aura au moins démontré l'importance d'un filet social solide.

Nous avons d'excellents programmes sociaux et services publics au Québec et un vaste réseau d'organismes communautaires, mais le sous-financement et les réformes calquées sur le privé les ont mis à mal et ont miné notre capacité à faire face aux crises. Il est urgent de réinvestir afin de consolider notre filet social.

Ce sont les personnes les moins privilégiées économiquement et socialement qui subissent le plus durement les conséquences des crises. Il est primordial d'élargir et d'adapter nos protections aux réalités d'aujourd'hui. Encore trop de personnes passent dans les mailles du filet. L'accès à une assurance médicaments, l'élargissement des mesures d'aide au revenu, l'amélioration des soins pour les aîné-e-s, l'accès à un-e médecin de famille, le manque de ressources pour les personnes en situation d'itinérance sont autant de défis que nous devons relever collectivement et solidairement.

À l'instar de la Coalition Main rouge et de d'autres acteurs et actrices des mouvements sociaux, nous demandons au gouvernement d'adopter des mesures de justice fiscale et/ou de couper dans certaines dépenses (comme dans le financement de projets hyper polluants qui minent nos efforts de réduction des gaz à effet de serre), pour aller chercher un potentiel de 10 milliards \$<sup>7</sup> en revenus supplémentaires, chaque année. Cela permettrait de faire face aux prochaines crises et de réinvestir suffisamment pour le nécessaire renforcement du filet social québécois. Concrètement, plusieurs mesures fiscales progressives permettraient de financer adéquatement le filet social.

---

<sup>7</sup> Pour voir les solutions fiscales proposées par la Coalition Main rouge, disponible en ligne [https://www.nonauxhaussees.org/wp-content/uploads/Tableau-10milliards\\_mai2020.pdf](https://www.nonauxhaussees.org/wp-content/uploads/Tableau-10milliards_mai2020.pdf)